

Date de la convocation : 16 octobre 2017

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 11

Votants : 14

Présents : Mmes Catherine DEWAILLY, Marie-Annick GUIMARD, Josiane LAROCHE, Josette RAIMON, Patricia ROUET.

MM. Jacques CEYROLLE, Jacques GIGON, Patrick LIMET, Jean-Claude MORISSE, Jean-Luc PIPELIER, Patrick RAMOS.

Absents ayant donné Pouvoirs : Mme Marilys MONCOUCUT à M. Jean-Claude MORISSE

Mme Mireille NICOLAS à Mme Josette RAIMON

M. Michel STRECK à M. Jean-Luc PIPELIER

Absents excusés : MM. Laurent BRIAND et Jean-James PERLADE

Absents : M. Jocelyn GUIRBAL, Mme Valérie LUSSIEZ, M. René RICHARD

Secrétaire de séance : M. Patrick RAMOS

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois octobre à 18 heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MORISSE, Maire.

*Monsieur le Maire propose le dépôt sur table de deux délibérations n°5 (indemnité receveur municipal) et n°6 (abandon acquisition parcelle AE265) : proposition adoptée à l'unanimité des présents.*

### **Délibération n°1 – Inventaire des zones humides, des plans d'eau et du réseau hydrographique dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – approbation du recensement**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- Approuve le recensement des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau ;
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

***Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour.***

### **Délibération n°2 – Décision modificative n°2 Budget COMMUNE**

Opération / Libellé	Dépenses			Recettes		
	Chap.	Article	Montant	Chap.	Article	Montant
Fonds de péréquation des recettes fiscales	014	739223	+ 322.00 €	73	73111	+322.00€
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>+ 322.00 €</b>			<b>+322.00 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits tels que proposés autorise, Monsieur le Maire, à signer tous documents relatifs à cette opération.

***Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour.***

### **Délibération n°3 – Actualisation des tarifs, taxes, redevances et participation 2018**

**Cantine :**

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Repas maternelle	2,45 €	2,55 €	2,55 €	2,55 €	2,55 €	2,65 €
Repas primaire	2,95 €	3,05 €	3,05 €	3,05 €	3,05 €	3,15 €
Enseignants	5,50 €	5,70 €	5,70 €	5,70 €	5,70 €	5,80 €
Facturation extérieurs ou pour les non-inscrits (prix coûtant)	7,54 €	7,80 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	9,00 €

**Garderies :**

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Garderie matin	1,90 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Garderie soir	2,40 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €
Garderie mercredi midi		Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

**Temps d'Activités Périscolaires – mardi et vendredi de 15h à 16h30**

- 1,00€ par séance

**Centre de Loisirs Les P'tits Sallés – Mercredi**

*Tarifs hors repas :*

Centre de Loisirs		Journée à partir 09 - 2018	Après-midi jusqu'à 07 -2018
QF1 (de 0 à 600)  Prix par enfant, pour une famille de :	1 enfant *	13 €	7 €
	2 enfants *	12,5 €	6,5 €
	3 enfants *	12 €	6 €
QF2 (de 600 à 1199)  Prix par enfant, pour une famille de :	1 enfant *	14 €	7,5 €
	2 enfants *	13,5 €	7 €
	3 enfants *	13 €	6,5 €
QF3 (de 1200 à plafond)  Prix par enfant, pour une famille de :	1 enfant *	15 €	8 €
	2 enfants *	14,5 €	7,5 €
	3 enfants *	14 €	7 €
Autre régime (TNS, MSA, ...)  Prix par enfant, pour une famille de :	1 enfant *	14 €	7,5 €
	2 enfants *	13,5 €	7 €
	3 enfants *	13 €	6,5 €
Hors commune		Majoration de 3 € par prestation	

\* Enfants fréquentant le Centre de loisirs

**Location de salle des fêtes :**

	2016		2017		2018	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
2 journées (week-end) par jour supplémentaire	220,00 €	700,00 €	220,00 €	700,00 €	220,00 €	700,00 €
Caution	100,00 €	260,00 €	100,00 €	260,00 €	100,00 €	260,00 €
Forfait ménage	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €

**Location de salle du Parc :**

	2016		2017		2018	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
2 journées (week-end, uniquement le midi) par jour supplémentaire	120,00 €	350,00 €	120,00 €	350,00 €	120,00 €	350,00 €
Caution	50,00 €	120,00 €	50,00 €	120,00 €	50,00 €	120,00 €
Forfait ménage	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €

**Location de Salles aux Associations (par association utilisatrice)**

- nombre total mensuel d'heures d'utilisation des 2 salles inférieur à 45 heures : gratuité,
- nombre total mensuel d'heures d'utilisation des 2 salles supérieur ou égal à 45 heures : participation forfaitaire de 400 €. (40 € / mois sur 10 mois)
- forfait ménage : 150 €

**Concessions :**

	2016			2017			2018		
	15 ans	30 ans	50 ans	15 ans	30 ans	50 ans	15 ans	30 ans	50 ans
<b>Concessions</b> (2 m <sup>2</sup> )	140 €	205 €	255 €	150 €	250 €	350 €	150 €	250 €	350 €
<b>Caves urnes</b>	140 €	205 €	255 €	150 €	250 €	350 €	150 €	250 €	350 €
<b>Columbarium</b>	415 €	705 €	955 €	415 €	705 €	955 €	415 €	705 €	955 €

**Camping Municipal :**

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Forfait emplacement</b> (2 personnes + véhicule + caravane ou toile de tente)	12,50 €	13,00 €	13,00 €	13,00 €	15,00 €
<b>Camping-Car</b>	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	17,00 €
<b>Par personne supplémentaire</b>	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
<b>Par véhicule supplémentaire</b>	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
<b>Par animal</b>	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
<b>Electricité 13 ampères</b>	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €	5,00 €
<b>Tarification machine à laver</b>	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
<b>Caravane 2 essieux</b>	Interdits techniques				
<b>Fourgon poids &gt; 2,5 t</b>	Interdits techniques				

**Frais de reproduction de documents :**

- Photocopie :
  - Page A4 recto 0.18 €
  - Page A4 recto/verso 0.36 €
  - Page A3 recto 0.36 €
  - Page A3 recto/verso 0.72 €

**Cartes postales:**

- Vente de cartes postales: 0,40 €

**Bourse aux Livres :**

- Vente de livres, revues, magazines: 0,50 € 1,00 € et 2,00 €

**Repas des Aînés :**

- Vente de repas pour les moins de 70 ans: 28,00 €

**Centre de Loisirs :**

- Vente de production: 0.50 €, 1 €, 1,5 € et 3 €

**Bulletin Communal :**

- Encart 1 parution format carte de visite : 25 €
- Encart 1 parution double format : 35 €

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour.*

### **Délibération n°4 – Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le rapport de la CLECT tel qu'annexé à la présente délibération.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour.*

### **Délibération n°5 Concours du Receveur Municipal – attribution d'indemnité**

Le Conseil Municipal :

- Décide de retirer la délibération n°3 du Conseil Municipal du 24/04/2014
- Refuse d'accorder une indemnité de conseil pour 2017 à Mme Françoise SOUDAIS, Receveur municipal ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour.*

### **Délibération n°6 Abandon acquisition parcelle AE 265**

Le Conseil Municipal :

- Décide de retirer la délibération du Conseil Municipal du 25/03/2013 ainsi que la délibération n°10 du 30/06/2014,

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cet abandon d'emplacement réservé.
- Autorise Monsieur le Maire à engager toutes procédures visant à supprimer cet emplacement réservé et à ne pas se porter acquéreur au nom de la Commune de cette parcelle AE 265.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour.*

**Questions / Informations diverses :**

- Rythmes scolaires : le Conseil Municipal décide de suivre l'avis des familles conformément aux résultats
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2016
- Présentation de la motion de la CDA à l'attention de Monsieur le 1<sup>er</sup> Ministre
- Point sur l'avancement du PLUi : réunion publique du 9/11/2017 à 18h30 à St Vivien
- UNIMA : point d'étape concernant le Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial de Salles sur Mer
- Avancement projet bâtiment Mairie